

VOL DE JOUR & SERA, EN FRANCE

- Classe G -

Visibilité

En-dessous de 3 000 ft AMSL / 1 000 ft AGL

Vi > 140 KT ••••• Visi: 5 km →

Vi ≤ 140 KT ••• Visi: 1 500 m →

Adaptez votre vitesse à la visibilité!

Nouveau

Nouveau

Survol

500 ft au-dessus de l'obstacle le plus élevé dans un rayon de 150 m.

RMZ & TMZ

VFR en espace non contrôlé (Classes E et G)

Zones...

RMZ : radio obligatoire

TMZ : transpondeur modes A + C ou S obligatoire

Aucune zone concernée actuellement

Nouveau



Passage frontière

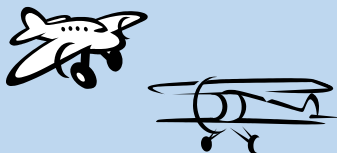
Le PFL doit être déposé au moins 1 h avant le départ.



Limitation de vitesse

250 KT en classes C, D, E (+ classe G) sous le FL 100.

Comme avant



Espacement

Pas d'espacement entre vols en VFR spécial (le SERA prévoit l'espacement mais permet aux autorités nationales d'y déroger, la France a décidé de ne pas assurer ce service) : aucun changement en pratique.

TMA

VFR spécial (en CTR, classe D)

Conditions requises sur l'aérodrome et autour de l'avion :

- Cf. VAC, au minimum :
- Hors des nuages, visibilité : 1 500 m
- Plafond : 600 ft
- Vi ≤ 140 KT

Nouveau

CTR



Classe A : ~~VFR~~

VFR interdit « sans dérogation » : la CTR de Paris devient de classe D + zone R interdisant l'accès aux VFR, aucun changement dans la pratique.

Comme avant

TMA Paris « A »

R 275

CTR Paris « D »